

CHRONIQUE DE LA PRÉSIDENTE

DÉCISION ARBITRALE : L'AIO DEMEURE UN CHEF DE FILE DANS LES CONTRATS POUR LES HÔPITAUX

TOUT LE MONDE SAIT que cette ronde de négociations avec l'Association des hôpitaux de l'Ontario (AHO) en vue du renouvellement d'un contrat pour nos 61 000 des hôpitaux a été particulièrement épineuse. Cependant, la décision arbitrale, publiée alors que ce numéro d'Entre les lignes est sur le point d'être mis sous presse, prouve que notre syndicat est toujours un chef de file en matière de contrats pour les hôpitaux de l'Ontario. Comme notre convention collective actuelle pour les hôpitaux a expiré le 31 mars 2018, l'équipe de négociation centrale pour les hôpitaux (ENCH) de l'AIO a commencé à négocier avec l'AHO en janvier dernier. Bien que l'objectif de l'équipe ait été de conclure une entente à la table, les pourparlers ont échoué après 10 jours consécutifs de négociation, immédiatement suivis de trois jours de médiation, ce qui a suscité une audience devant le conseil d'arbitrage William Kaplan.

Lors de cette audience, l'AHO n'a presque rien proposé pour nos membres sur le plan des salaires et des avantages sociaux, et a même revendiqué un certain nombre de concessions régressives. L'AIO a fourni une réponse complète ainsi qu'un mémoire supplémentaire après que la province a annoncé des investissements supplémentaires dans le financement de fonctionnement des hôpitaux pour l'exercice financier 2018-2019. Par conséquent, nous avons réussi à éviter les concessions, principalement en ce qui concerne les primes, et nos avantages sociaux continuent de damer le pion aux autres syndicats dans ce secteur.

Cette décision arbitrale, qui a été publiée le 31 juillet, prévoit des hausses salariales de 1,4 pour cent, rétroactives au 1er avril 2018, et de 1,75 pour cent le 1er avril 2019 (nous avons accepté un contrat de deux ans qui expire le 31 mars 2020). Bien qu'elles ne reflètent pas exactement notre valeur, ces augmentations sont beaucoup plus importantes que les augmentations originales offertes par l'AHO.

Je suis heureuse de signaler que nous avons réalisé des progrès en matière d'avantages sociaux. Reconnaisant qu'il n'y a pas de soins de santé sans soins de santé mentale, nous avons obtenu une couverture de 800 \$ par année pour les services de santé mentale. Le personnel paramédical recevra également le même nombre de jours de congés annuels rémunérés que nos IA, ce qui représente une victoire énorme.

La violence étant l'une des principales préoccupations de nos membres, l'AIO a précisé que l'obligation de garder un milieu de travail exempt de violence inclut la violence familiale. La nouvelle convention collective saisit également la pleine signification du harcèlement en milieu de travail et du harcèlement sexuel, tels qu'ils sont définis dans la Loi sur la santé et la sécurité au travail, c'est-à-dire que si un problème de harcèlement sexuel en milieu de travail survient, il existe un mécanisme pour y faire face. Il s'agit là d'un pas de géant pour rendre nos lieux de travail plus sûrs.

Il y a aussi de bonnes nouvelles pour les étudiantes et étudiants en soins infirmiers. Nous avons assuré la protection des nouvelles diplômées et des nouveaux diplômés qui ne réussissent pas l'examen controversé d'admission à la pratique NCLEX. Plutôt que de les congédier, il est maintenant possible de mettre ces diplômées et ces diplômés en congé sans solde jusqu'à l'obtention de l'agrément.

Au cours d'une réunion sectorielle extraordinaire, la présidente de l'ENCH et première vice-présidente de l'AIIO, Cathryn Hoy, les membres de l'ENCH et moi-même avons fourni aux dirigeantes et dirigeants des hôpitaux des détails sur la décision et les enjeux qui avaient été convenus pendant les négociations pour qu'ils les rapportent à leurs membres. Comme cette décision est exécutoire, aucun vote de ratification ne sera tenu; toutefois, les présidentes et les présidents des unités de négociation tiendront des séances d'information pour expliquer les résultats aux membres. J'aimerais remercier l'ENCH pour son travail acharné en votre nom. Malgré tous les obstacles presque quotidiens, elle est restée inébranlable et déterminée à atteindre vos objectifs de négociation. Elle s'est donnée corps et âme – et plus encore– et pour cette raison, nous demeurons un syndicat puissant, uni et respecté qui continue d'imposer le rythme aux autres syndicats.

Les points saillants de la décision sont inclus dans ce numéro d'Entre les lignes et vous trouverez plus d'information dans le site ona.org/bargaining. Vous avez d'autres questions? Veuillez vous adresser à la présidente de votre unité de négociation.

CHRONIQUE DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Nous avons un nouveau gouvernement provincial, alors que faire maintenant?

Pour la première fois en 15 ans, nous nous sommes endormis le 7 juin en sachant que l'AIO travaillerait maintenant avec un nouveau gouvernement.

Et bien que nous n'ayons aucune indication claire de l'orientation que prendra le nouveau gouvernement dans notre province – notre revendication préélectorale pour un programme électoral complet sur les soins de santé et la planification des coûts du PC, notamment dans quels secteurs il prévoyait trouver ses soi-disant « efficiences », a peut-être fait couler beaucoup d'encre dans les médias, mais s'est heurtée au silence de notre nouveau premier ministre – je peux vous assurer que l'AIO sera implacable dans ses efforts en vue de défendre vos conditions de travail et votre capacité à fournir des soins de qualité et sûrs aux patientes et aux patients. Comme nous l'avons fait avec tous les gouvernements précédents.

Nous sommes déjà en voie d'organiser des réunions avec des agentes et des agents clés du gouvernement, dont le premier ministre Ford, la nouvelle ministre de la Santé et des Soins de longue durée Christine Elliott, et la ministre du Travail Laurie Scott, qui est infirmière autorisée. Des lettres de bienvenue seront envoyées aux nouvelles députées et aux nouveaux députés provinciaux pour faire les présentations et leur signaler qu'ils entendront parler de nous – et que nous ne disparaîtrons pas.

Nous réitérerons notre demande d'embaucher 10 000 IA au cours des quatre prochaines années afin d'aider à doter les postes vacants dans les hôpitaux, ce qui est d'autant plus urgent que les statistiques récentes de l'Institut canadien d'information sur la santé montrent que l'Ontario a maintenant le pire rapport IA/population du pays, et ce, pour la troisième année consécutive. Bien que je sois encouragée par la nouvelle que l'un des premiers ordres du premier ministre – qui demande un gel immédiat de l'embauche des travailleuses et des travailleurs du secteur public – n'inclut pas les infirmières et les infirmiers, nous devons faire pression pour nous assurer qu'il en est ainsi.

Nous parlerons aussi de la nécessité de financer adéquatement nos hôpitaux après des années de privations; de l'amélioration des normes minimales en matière de soins de longue durée; de la lutte inlassable de nos infirmières et de nos infirmiers publics, qui subissent tout le poids du gel continu du financement; du passage des centres d'accès aux soins communautaires aux nouveaux réseaux locaux d'intégration des services de santé de grande taille et de leur capacité à fournir les soins dont nos patientes et nos patients ont besoin; ainsi que de la pratique inquiétante de remplacer les infirmières et les infirmiers autorisés par des agentes et des agents de collecte non qualifiés pour la sélection des donneurs de sang. Nous discuterons des problèmes de tous les membres de toutes les classifications et de tous les secteurs.

Bien que nous soyons déterminés à créer des relations au niveau du cabinet, nous demandons aux membres d'aider à diffuser nos messages clés sur le terrain en rencontrant vos députées et vos députés provinciaux. Pendant l'été, nous avons créé des trousseaux d'outils pour que puisse s'effectuer cette tâche importante lorsque l'Assemblée législative reprendra ses travaux en automne. Je suis tout à fait consciente que cette initiative peut sortir de votre zone de confort, mais j'espère que vous serez inspirés par l'histoire de la page 6 sur l'impressionnant travail d'action politique de membres comme vous, qui ont transformé leur appréhension initiale en quelque chose de tout à fait remarquable.

Nous sommes les défenseurs et les gardiens de notre régime de soins de santé financé par l'État, et si nous ne faisons pas connaître au public notre histoire sur les lacunes dont nous sommes témoins de première main, personne d'autre ne le fera. Imaginez le pouvoir que pourraient détenir 65 000 membres engagés à l'action politique 365 jours par année!